DU RÊVE À SA RÉALISATION

Gérez votre propre magasin avec Carrefour

www.jedeviensfranchise.be

Carrefour express

Carrefour market

TABLE DES MATIÈRES

Préambule . . . 3
Le système de franchise dans le secteur de la distribution alimentaire . . . 4
Qu'est-ce qu'une franchise ? . . . 4
Le commerce alimentaire : la bonne idée ! . . . 5
Carrefour, votre partenaire de franchise idéal . . . 6
Vos avantages . . . 6
La force de notre marque . . . 6
Market ou Express : quelle formule vous convient le mieux ? . . . 7
Comment faire pour ouvrir son propre magasin Carrefour ? . . . 9
Êtes-vous l'entrepreneur que nous recherchons ? . . . 9
Recevez une formation sur mesure . . . 9
Prêt à réaliser votre rêve ? . . . 10

PRÉAMBULE

Vous rêvez de **votre propre magasin**, mais vous n'osez pas franchir le pas ? Après tout, gérer sa propre entreprise implique beaucoup de choses. Mais si vous n'aviez **pas à tout faire par vous-même** ? Et si vous pouviez **vous lancer immédiatement** avec un **magasin moderne** dans un **secteur stable** ?

Grâce à **Carrefour**, tout cela est possible. En tant que **partenaire franchisé** de Carrefour, vous pouvez compter sur **700 000 clients fidèles** et un **accompagnement permanent** pour faire de votre magasin une entreprise à succès.

Curieux de savoir comment cela fonctionne ? Dans les pages qui suivent, vous en saurez plus sur **le système de franchise dans le secteur de la distribution alimentaire** et ce que Carrefour peut faire pour vous.

LE SYSTÈME DE FRANCHISE DANS LE SECTEUR DE LA DISTRIBUTION ALIMENTAIRE

Qu'est-ce qu'une franchise ?

Une franchise est généralement une **collaboration entre deux entrepreneurs** : le **franchiseur** et le **franchisé**.

Le franchiseur a déjà développé un **concept à succès** et vous donne, en tant que franchisé, **la possibilité** (après avoir signé un contrat de franchise) d'**utiliser sa marque**.

Ainsi, en tant que partenaire franchisé de Carrefour, vous exploitez votre propre magasin, mais sous la bannière de la marque Carrefour.

"En tant que franchisé, suis-je encore un entrepreneur indépendant ?"

"Absolument ! En tant que franchisé, vous travaillez sous le statut d'indépendant, avec les risques que cela comporte. Si, par exemple, vous subissez une perte, celle-ci sera à votre charge. Vous avez donc **besoin d'un solide esprit d'entreprise** pour assurer la réussite de votre magasin.

Le soutien que vous apporte Carrefour vous donne la possibilité de **vous concentrer pleinement sur vos clients, votre chiffre d'affaires et la gestion de votre personnel**."

Le commerce alimentaire : la bonne idée !

- Le commerce alimentaire est un secteur qui **est toujours nécessaire**, même en période de turbulences économiques.
- Il s'agit d'un **secteur en pleine croissance**, toujours en quête d'innovation et d'amélioration.
- C'est un **secteur utile** où vous apportez également une contribution sociale.

Carrefour : nous avons tous droit au meilleur
Act for Food : il est temps de passer à l'action !

Lancé en septembre 2018, le programme "**Act for Food**" soutient l'ensemble des actions et projets du Groupe Carrefour. "Act for food" s'articule autour d'**engagements et d'actions concrètes** pour faire de la transition alimentaire une réalité pour tous. La **protection de l'environnement, la qualité et l'alimentation à un prix abordable** sont au cœur de ces engagements. En tant que partenaire de franchise, vous contribuez à cette mission.

Vous voulez en savoir plus ?
Surfez sur actforfood.carrefour.eu

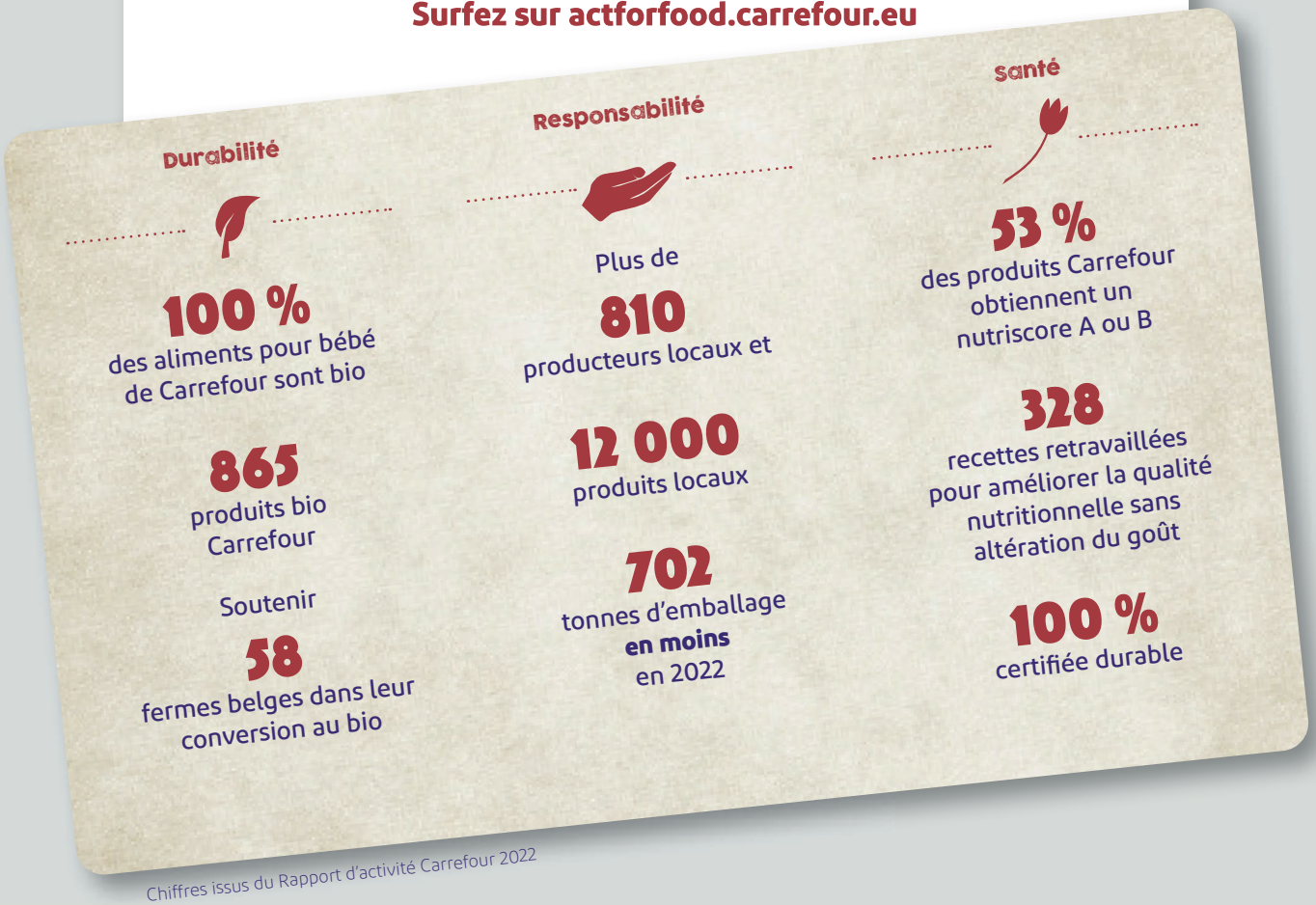

Chiffres issus du Rapport d'activité Carrefour 2022

CARREFOUR, VOTRE PARTENAIRE DE FRANCHISE IDÉAL

Vos avantages

Carrefour a **plus de 20 ans** d'expérience en Belgique en tant que partenaire de franchise. Vous pouvez profiter de toute une série d'avantages avec nous :

- Un **avenir prospère**, car le concept a été largement testé et vous bénéficiez de la **notoriété** d'une marque établie.
- Vous pouvez compter sur la confiance de **clients réguliers**.
- Vous recevez **un accompagnement** constant et n'êtes jamais seul.
- Le système de franchise nécessite un **investissement moins important** que la création de votre propre entreprise.
- Vous bénéficiez d'**économies d'échelle**. Cela signifie des prix d'achat moins élevés et des marges plus importantes sur vos ventes.

La force de notre marque

Carrefour est l'un des **leaders mondiaux** du **commerce alimentaire**.

80 MILLIONS
de foyers clients

81,2 MILLIARDS D'EUROS
de chiffre d'affaires

370 000
collaborateurs

Près de
14 000
magasins dans le monde

Carrefour est l'un des **plus grands distributeurs en Belgique et ouvre régulièrement de nouveaux magasins**.

±80%
des familles belges font leurs courses chez Carrefour chaque année.

17%
parts de marché

€4,3 MILLIARDS
de chiffre d'affaires

705
magasins, dont 621 magasins franchisés

Market ou Express : quelle formule vous convient le mieux ?

En tant que franchisé, vous exploitez un **magasin de proximité (Carrefour Express)** ou un **supermarché (Carrefour Market)** sous la bannière de Carrefour Belgique. Vous construisez votre propre entreprise tout en bénéficiant de la **notoriété de la marque**, de l'a**pproche professionnelle**, de la **technologie** et des **formations** de Carrefour.

Carrefour express

Idéal pour les indépendants avec un bon contact client

- Un magasin de proximité où tout est pensé pour faire des achats rapidement dans un cadre agréable.
- Idéal pour acheter des produits frais, pour une solution de repas rapide ou un complément de courses efficace.
- Attentes : les franchisés d'Express travaillent quotidiennement dans leur magasin, avec une petite équipe. Vous devez être prêt à travailler de longues journées et les week-ends.
- Apport personnel : au moins 60 000 €, en moyenne 80 000 € - 100 000 €.

Carrefour market

Le parfait challenge pour des entrepreneurs ambitieux

- Le spécialiste des produits frais, très attentif au confort d'achat, au service et à la fidélisation de la clientèle.
- Donne la préférence aux produits locaux. Pas moins de 80 % des produits frais proviennent de fournisseurs belges.
- Attentes : pour Carrefour Market, nous recherchons principalement des personnes ayant un profil de manager et ayant une expérience dans la gestion d'entreprise et du personnel. Une connaissance des produits alimentaires est toujours un plus.
- Apport personnel : au moins 150 000 €, en moyenne 200 000 €.

"C'est très excitant de pouvoir assister à tout, du début à la fin, et de sentir que l'on contribue à rendre le quartier plus vivant."

Déclaration d'un partenaire de franchise Express

705 MAGASINS CARREFOUR

COMMENT FAIRE POUR OUVRIR SON PROPRE MAGASIN CARREFOUR ?

Carrefour est régulièrement à la recherche de franchisés pour de **nouveaux magasins ou des reprises de fonds de commerce** en Belgique.
Vous êtes curieux de savoir s'il existe **une opportunité dans votre région** ou vous disposez vous-même d'**un emplacement que vous souhaitez proposer pour ouvrir un magasin Carrefour** ? Alors, n'hésitez pas à contacter notre équipe.

Êtes-vous l'entrepreneur que nous recherchons ?

- Vous avez un **sens commercial** et êtes orienté client avec une passion pour le secteur de la **distribution alimentaire**.
- Vous disposez de solides **compétences en management** et avez le sens de **l'organisation** et de la **gestion**.
- Vous disposez d'une **capacité d'investissement** (apport personnel à partir de 60 000 € pour un Carrefour Express et 150 000 € pour un Carrefour Market, selon le projet, combiné à un crédit d'investissement auprès d'une banque de votre choix).

Après un **processus de sélection** et l'**approbation de votre dossier**, vous vous engagez pour un minimum de 9 ans auprès de Carrefour avec un **contrat de franchise**.

Recevez une formation sur mesure

En tant que partenaire franchisé de Carrefour, vous pouvez bénéficier d'une **formation complète sur mesure** avant et après l'ouverture de votre magasin. Elle est adaptée à vos besoins individuels et comprend notamment :

- une **partie théorique** suivie d'une **formation pratique**, axée sur les **tâches opérationnelles** du métier.
- l'apprentissage du **système d'information** utilisé pour la **gestion des stocks et des commandes**.
- une explication sur tous les secrets de la **distribution** pour vous aider à **tirer le meilleur parti de votre point de vente**.
- une formation spécifique sur les différentes **familles de produits** et sur la **gestion des produits frais**.

Pendant **les 12 premières semaines** suivant l'ouverture de votre magasin, vous pouvez compter sur un **coach** pour vous aider à lancer votre nouvelle aventure dans la bonne direction.

“Le grand avantage que nous avons avec Carrefour est leurs connaissances, et surtout leurs connaissances en développement”.

Déclaration d’un partenaire franchisé Market

PRÊT À RÉALISER VOTRE RÊVE ?

Opter pour son propre Carrefour, c’est opter pour **son propre magasin avec un maximum de chances de réussite**. Êtes-vous prêt à faire le grand saut ? **Faites le premier pas vers votre propre entreprise dès aujourd’hui !**

CONTACTEZ-NOUS

et qui sait, vous pourriez devenir le patron de votre propre magasin Carrefour en 2023.

www.jedeviensfranchise.be

recruitment_franchising_be@carrefour.com

www.linkedin.com/company/carrefour-belgium-franchise/

Koen Puttemans (Flandre orientale/Flandre occidentale/Brabant flamand): 0479 95 04 85

Jean-Pierre Demeuter (Anvers/Limbourg/Liège/Luxembourg): 0479 95 27 79

Frédéric Barré (Hainaut/Namur/Brabant wallon/Bruxelles): 0472 60 04 14

Carrefour express

Carrefour market